

LES DELICES DE CLOBERT MAISON GIFFAUD rappelle RILLAUDS



- Noms des modèles ou références concernés : Rillauds et rillauds issus de porc fermier de Vendée vendus au rayon traditionnel charcuterie traiteur
- Marque : AUCUNE
- Lot 42/520834218 Date limite de consommation 20/08/2024
- Conditionnements : Les rillauds étaient en sous-vide puis vendus en vrac au rayon traditionnel charcuterie traiteur
- Date début/fin de commercialisation : du 06/08/2024 au 08/08/2024
- Température de conservation : Produit à conserver au réfrigérateur
- Informations complémentaires : Les rillauds ont été vendus au rayon traditionnel charcuterie traiteur
- Zone géographique de vente : Départements : CHARENTE-MARITIME (17), INDRE-ET-LOIRE (37), LOIRE-ATLANTIQUE (44), MAINE-ET-LOIRE (49), VENDEE (85)
- Distributeurs : INTERMARCHE ST ANDRE DE LA MARCHE-SARL LES QUATRES SAISONS-AU PTIT REJAC-BOUCHERIE LA RENOMMEE-LECLERC REZE ATOUT SUD-SUPER U BOUAYE-LECLERC NANTES PARIDIS-LECLERC ST MARTIN DE RE-SUPER U JARD S/MER

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : Présence de *Listéria monocytogenes* dans les rillauds
- Risques encourus par le consommateur : *Listeria monocytogenes* (agent responsable de la listériose)

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur, Détruire le produit.
- Préconisation sanitaire :
Les personnes qui auraient consommé les « produits » mentionnés ci-dessus et qui présenteraient de la fièvre, isolée ou accompagnée de maux de tête, et des courbatures, sont invitées à consulter leur médecin traitant en lui signalant cette consommation. Des formes graves avec des complications neurologiques et des atteintes maternelles ou fœtales chez la femme enceinte peuvent également parfois survenir. Les femmes enceintes ainsi que les personnes immunodéprimées et les personnes âgées doivent être particulièrement attentives à ces symptômes. La listériose est une maladie qui peut être grave et dont le délai d'incubation peut aller jusqu'à huit semaines.

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : Remboursement.
- Date de fin de la procédure de rappel : vendredi 23 août 2024

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

<https://rappel.conso.gouv.fr>

Le site des alertes de produits dangereux



FAITES PASSER LE MESSAGE :

Informez vos parents et amis de ce rappel !

Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre